

Quelles pratiques du psychologue au domicile  
dans les champs de la cancérologie et /ou des  
soins palliatifs ?  
*Réflexions et échanges*

**Date** ⇒ **Lundi 4 Juin 2012 de 9h00 à 17h00**

**Lieu** ⇒ **Hôpital Européen Georges Pompidou /20 rue  
Leblanc 75015 Paris.**

**Durée** ⇒ 1 journée

**Contenu pédagogique** ⇒ 5 modules

**Cible** ⇒ Psychologues salariés ou libéraux des réseaux de  
santé, Psychologues en HAD, Psychologues comité  
départemental de la Ligue....

## Module 1

### Les champs de la psycho-oncologie : Spécificités et adaptation des suivis

*Intervenant : Dr Nicole Pelicier, psychiatre, HEGP.*

*Durée : de 9h00 à 10h00*

## Module 2

### Le Contexte législatif et réglementaire :

*Intervenant : Françoise Ellien, psychologue, réseau de santé SPES*

*Durée : de 10h00 à 10h30.*

**Objectif** ➔ mieux connaître et appréhender le cadre légal et réglementaire.

**Contenu** ➔

- **Les Soins Cancérologiques** : les plans cancer, les circulaires et les référentiels d'organisation
- **Les Soins Palliatifs** : les plans soins palliatifs, les programmes, les circulaires et les référentiels d'organisation.
- **Réseaux de Santé** : historique, organisation et actualités.

## Module 3

### La pratique des professionnels du soin psychique et les organisations de santé:

*Intervenants* : Françoise Ellien, psychologue, réseau SPES et Dr Nicole Pelicier, psychiatre, HEGP.

*Durée* : 10h45 à 12h30.

**Pour ce module il est prévu un temps d'exposé d'une heure et un temps où vous pourrez présenter vos questions et vos situations cliniques sur ce sujet de ¾ heure.**

**Objectif** ➔ Réfléchir, analyser et échanger autour des pratiques et des organisations dans lesquelles nous exerçons.

**Contenu** ➔

- les organisations du soin (PPS, dispositif d'annonce, l'après cancer...) et le cadre légal (Personne de confiance, Directive anticipée...) : Les incidences psychiques pour le patient et ses proches.
- Les effets sur notre exercice des procédures organisationnelles du système de soin.
- Apport des réseaux de santé dans la pratique.
- Les questions sur le partage de l'information et du secret professionnel.
- Le travail en équipe pluridisciplinaire.
- La nécessité de préserver la singularité et la subjectivité qui sont au cœur du soin psychique.

***Déjeuner libre de 12h30 à 13h30***

## Module 4

### Les particularités d'une pratique au domicile des patients :

*Intervenant : Jean-Pierre Bascllet, psychanalyste, Françoise Ellien, psychologue, réseau de santé SPES et Sylvie Tournemine, psychologue libérale.*

*Durée : 13h30 à 15h30.*

**Pour ce module il est prévu un temps d'exposé d'une heure un quart et un temps où vous pourrez présenter vos interrogations et vos situations cliniques sur ce sujet de ¾ heure.**

**Objectif** ➤ travailler la question de l'influence du lieu sur l'exercice et le cadre habituel du psychologue.

**Contenu** ➤

- Ecouter le patient dans son univers familial : quels effets sur l'exercice du psychologue ? Comment aménager un espace et un temps d'élaboration psychique pour le patient ?
- Quelle place faites aux proches au cours de ces soutiens ou accompagnements psychologiques ?
- Quid de la confidentialité du suivi psychologique ?
- Quelles attentions portées à l'entourage et particulièrement aux enfants/ aux adolescents ? Pouvons-nous œuvrer pour prévenir les conséquences psychopathologiques ?
- Pouvons-nous participer et de quelle place à l'évaluation globale de la faisabilité du maintien au domicile ?
- Quelle place et quels liens pour le psychologue auprès des autres professionnels du domicile : Médecin traitant, IDE, Aide à domicile... ? Quel soutien aux équipes du domicile pouvons-nous proposer ?

## Module 5

### Quelles organisations de la prise en charge psychologique au domicile ?

*Intervenants : Fabienne Pinilo, psychologue salariée du réseau Onco Est Parisien, Sylvie Tournemine, psychologue libérale, Milly la Forêt (91) et Jean-Pierre Basclat, psychanalyste, Bourg-la-Reine (92)*

*Durée : de 15h30 à 17h00.*

**Objectif** ➔ permettre et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une prise en charge psychologique au domicile.

**Contenu** ➔

- Comment travailler au sein des réseaux et des HAD le circuit de la demande qui respecte le patient, ses proches et les spécificités du travail au domicile dans le cadre d'un réseau de santé ou en HAD ?
- Le travail en équipe pluridisciplinaire : effets sur la pratique du psychologue, sa place et son rôle ?
- Comment peut s'organiser le travail entre les psychologues libéraux et salariés quand il existe des dérogations tarifaires accordées aux réseaux de santé? Comment prendre contact ? Selon quels critères ? Quel partage de l'information? Que pouvons-nous attendre et demander ?
- Que proposer aux psychologues libéraux en matière de formation et de groupe d'analyse de pratique ?
- Quid du travail et des missions des psychologues salariés des réseaux ?
- Quelles collaborations et quels liens avec : les psychologues des établissements de santé, les psychologues/psychiatres libéraux et les psychologues/psychiatres des CMP ?